



cycle spécialisé

MANAGER SÛRETÉ

mars 2024

**présentation
de la formation**



Pour faire face à la multiplication des menaces et risques sociaux, économiques et juridiques ainsi que des actes de malveillances dans un environnement complexe et instable, les entreprises doivent impérativement se protéger en développant une stratégie de sécurité-sûreté coïncidant avec leur stratégie globale.

L'ampleur et la diversité des menaces malveillantes complexifient la performance économique des entreprises. Dans un contexte de quasi crise permanente, particulièrement anxiogène, la gestion des risques de sûreté soutenue par la maîtrise de l'information stratégique constitue une priorité pour tout dirigeant. La mise en cohérence avec la

stratégie globale de l'organisme concernée n'est désormais plus une option : elle s'inscrit comme un vecteur de compétitivité.

Partenaires depuis 2011, l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI) et le Club des directeurs de sécurité et de sûreté des entreprises (CDSE), ont souhaité mutualiser leurs expériences en matière de protection des actifs sensibles. L'enjeu consiste à promouvoir les rôles et responsabilités du manager sécurité-sûreté dans leur environnement en leur transmettant les clés de compréhension et d'analyse nécessaires à l'exercice de la fonction.

Objectifs de la formation

Géré par le Département intelligence et sécurité économiques de l'IHEMI, ce cycle a pour objectif de délivrer aux stagiaires les principaux savoirs et savoir-faire leur permettant :

1. D'élaborer et mettre en oeuvre une gouvernance et une politique de sûreté préventive fondée sur les principes de management des risques humains, cyber et physiques, alignée sur la stratégie de l'organisme.

2. De concevoir et implémenter une gouvernance et un plan de sécurité-sûreté intégré au système de management de l'organisme.

3. D'appréhender et mettre en cohérence les activités du manager sûreté avec la continuité d'activité, la gestion de crise et la résilience.

Public de référence

Cette formation est ouverte à toute personne justifiant d'une expérience professionnelle (exercice d'une activité professionnelle, salariée, non salariée ou bénévole) d'une durée totale cumulée de trois ans dans les métiers de la sécurité, de la sûreté et de l'intelligence économique.

Les Bénéficiaires du cycle spécialisé Manager sûreté sont sélectionnés sur dossier parmi :

- Les responsables des directions sûreté/sécurité.
- Les responsables de gestion des risques d'actifs publics ou privés.
- Les professionnels issus de la sphère publique ou privée souhaitant intégrer cette fonction.

Organisation pédagogique

- › L'organisation pédagogique se fonde sur des cours magistraux, des conférences, des retours d'expérience et des cas pratiques. Le Département fait appel à son réseau d'intervenants composé d'experts et praticiens reconnus dans les domaines de la gestion de la sécurité-sûreté, des risques, de la continuité d'activité, de la gestion de crise, principalement issus du secteur privé.
- › Chaque conférence est modérée par un membre du département intelligence et sécurité économiques.
- › Des supports pédagogiques (cours dispensés, sélection de documents et références complémentaires) sont diffusés aux stagiaires.

Ce cycle spécialisé est ouvert aux personnes en situation de handicap. En fonction de la nature du handicap, la présence permanente d'un accompagnant pourra être requise.

le déroulement du cycle

Du lundi 06 au vendredi 10 novembre

La 19^e session du cycle spécialisé Manager sûreté de l'IHEMI comporte un volume de 35 heures réparties sur 5 jours, et organisé en 2 modules, selon la structure suivante :

- 1. Élaborer et mettre en oeuvre une politique** de sûreté préventive fondée sur les principes de management du risque et alignée stratégiquement sur les intérêts de l'organisme,
- 2. Concevoir et mettre en place** un plan de sécurité-sûreté intégré au système de management de l'organisme,
- 3. Appréhender et mettre en cohérence** la gestion des risques de sûreté avec la continuité d'activité, la gestion de crise et la résilience.

Module 1

SAVOIR

1. Sûreté – Termes et concepts
2. Périmètre de la sûreté
3. Plan de sûreté

Contribuer à la performance de l'entreprise par la protection de ses actifs

Module 2

SAVOIR-FAIRE

4. Matrices d'analyse des menaces
5. Matrices de gestion des risques de sécurité-sûreté

SAVOIR-ÊTRE

6. Contôles et évaluations
7. Relations sûreté

Déroulement du cycle

Les thèmes du programme prévisionnel

- › La politique de sûreté des entreprises (stratégie et objectifs).
 - › Le management de la sûreté (architecture et planification).
 - › La sécurité économique et le partage de responsabilités.
 - › La protection physique des sites.
 - › La cybersécurité et l'assurance du risque cyber
 - › La protection juridique du patrimoine immatériel.
 - › Le risque pénal du chef d'entreprise.
- › Le risque de sûreté des événements d'entreprises.
 - › Le manager sûreté dans la gestion de la crise.

Le certificat de formation Manager Sûreté

Cette formation certifiante Manager Sûreté couvre le bloc de compétences BC02 «Élaborer, implémenter et gérer la politique de protection des actifs» de la formation certifiante RNCP 37757 de niveau 7 «Session nationale Protection des entreprises et intelligence économiques» délivrée par l'IHEMI. En novembre 2023, 17 des 19 auditeurs ont été diplômés, soit un taux de réussite de 90%.

Modalités d'évaluation

Modalité 1 : questionnaire d'évaluation des acquis

Conformément au principe de l'évaluation RNCP, chaque auditeur répond en temps limité à une suite de questions se rapportant au contenu des enseignements dispensés durant la formation. Les supports de formation sont libres d'accès pendant l'épreuve. L'auditeur doit obtenir au moins la note de 10/20 pour réussir l'épreuve.

Modalité 2 : assiduité à la formation

L'auditeur doit justifier sa présence à 75% du total des heures, soit 26 heures en signant la feuille de présence de chaque demi-journée.

Droits d'inscription

Les droits d'inscription au cycle spécialisé Manager sûreté sont précisés dans le document «Convention Manager Sûreté 2024» à télécharger via le lien ci-dessous

Les droits d'inscription sont exigibles dans leur intégralité avant l'ouverture du cycle.

Lien vers les documents (présentation, dossier de candidature et convention) :

<https://ihemi.fr/formations/formation-manager-surete>

Formation professionnelle

- L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur est habilité à percevoir des fonds au titre de la formation professionnelle.
- Cette formation est éligible au compte personnel de formation (CPF).



Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur
École militaire – Case n° 39 – 1 place Joffre – 75700 Paris 07 SP

Contact : département Intelligence et sécurité économiques

+33 6 47 47 27 72

Courriel : securite-economique-ihemi@interieur.gouv.fr

Site internet : www.ihemi.fr

Notes



Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur
École militaire – Case n° 39 – 1 place Joffre – 75700 Paris 07 SP

Contact:

Département Intelligence et sécurité économiques

Tél: +33 6 47 47 27 72

Courriel: securite-economique-ihemi@interieur.gouv.fr



www.ihemi.fr